

Le temps du soupçon

Soyons très clairs: toute agression sexuelle et tout harcèlement doivent être condamnés et punis. Mais on n'en est plus là. Aujourd'hui, le soupçon suffit à ruiner une réputation et à briser une carrière; il ne s'agit pas de faits établis, mais de simple soupçon. On vous dénonce publiquement et vous voilà coupable jusqu'à preuve de votre innocence! Une sorte de justice parallèle est en marche, qui inverse le fardeau de la preuve. On croit sur parole, a priori, la personne qui dénonce, on lui fait crédit tant les mâles (le plus souvent) sont suspectés du pire.

Il ne s'agit pas de banaliser les agressions sexuelles, vous l'avez compris, car il s'agit de tout autre chose: on donne une arme que certains vont utiliser sur les réseaux sociaux à des fins personnelles, car la rumeur

Les multiples excès du mouvement *MeToo* ont poussé à généraliser le temps du soupçon en amalgamant ce qui est vérifiable donc condamnable et ce qui est de la simple rumeur.

peut faire tomber quelqu'un avant même qu'il n'ait l'opportunité de se défendre. On peut virer n'importe qui.

Une logique de la délation s'installe dans nos sociétés. Les multiples excès du mouvement *MeToo* ont poussé à généraliser le temps du soupçon, en amalgamant ce qui est vérifiable donc condamnable et ce qui est de la simple rumeur. La *MeTooisation* a fait planer sur le désir sexuel une suspicion qui le fait penser sous le règne de l'agres-

sion. Même les mâles en butte au désir éprouvent une certaine gêne. Tel écrivain connu est un illustre porte-parole de cette nouvelle honte, il déclare à «Télérama»: «Je me suis mis à trembler à l'idée de faire l'amour, tant l'agressivité de l'acte sexuel m'est devenue difficilement supportable». Cette remarque *woke* qui nie à l'acte sexuel son côté possiblement emporté marque la victoire du néoféminisme *MeTooisé*.

Un travail de distinction est nécessaire pour ne pas donner dans cette nouvelle société qui prospère sous le signe du ressentiment ou de la vengeance. Durant la Terreur, après la Révolution de 1789, il suffisait d'appartenir au groupe des gens suspects, c'est-à-dire supposés en faveur de la royauté, pour être désigné coupable. Et condamnés sans autre forme de procès. ■



DIPLOMA OF ADVANCED STUDIES
Gestion des risques
d'Entreprise

Début de la prochaine volée
Septembre 2022

www.hesge.ch/heg/gre

h e g
Haute école de gestion
Genève

Hes-SO GENÈVE
Haute Ecole Supérieure
de Suisse occidentale



EXECUTIVE MBA

Une perspective globale adaptée
aux défis de l'économie locale

PLUS D'INFORMATIONS
www.hesge.ch/heg/emba

h e g
Haute école de gestion
Genève

Hes-SO GENÈVE
Haute Ecole Supérieure
de Suisse occidentale

aaq swissuniversities

